

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, , Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, M. Patrick PERDRIAU, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Jacqueline BLAIN, M. Antoine SANTOS, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES :
Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Christelle SOURISSE qui donne pouvoir à Sonia LAUTRU

ABSENTS NON EXCUSES : M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 12/11/2025

M. Antoine SANTOS est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-11/06

OBJET : TRIBUNE DE SOUTIEN AU RESEAU DES MISSIONS LOCALES

Madame le Maire expose :

Le réseau national des Missions Locales, qui accompagne chaque année plus de 1,1 million de jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie, alerte sur les conséquences du projet de loi de finances 2026. Celui-ci prévoit une réduction de 13 % du financement alloué aux Missions Locales, ainsi qu'une diminution des aides directes destinées aux jeunes.

Ces baisses budgétaires sans précédent risquent de fragiliser durablement le premier service public de proximité dédié à l'insertion des jeunes, au moment même où la précarité et les difficultés d'accès à l'emploi demeurent fortes. Elles pourraient également avoir un impact sur la cohésion sociale et sur les politiques locales d'accompagnement de la jeunesse.

Dans ce contexte, les élus présidents et administrateurs du réseau des Missions Locales ont rédigé une tribune nationale pour demander au gouvernement et au Parlement de maintenir en 2026 le niveau de financement de 2025, de créer un fonds d'urgence en soutien aux structures fragilisées, et de préserver les dispositifs d'accompagnement tels que le Contrat d'Engagement Jeune et le PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie).

Aussi, sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de s'associer à cette démarche en approuvant la signature de la tribune portée par le réseau des Missions Locales, en soutien à l'action essentielle menée pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sur l'ensemble du territoire.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Antoine SANTOS

Le Maire
Emilie DUPREY